

HABITAT JEUNES

TIERS-LIEUX

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), l'Unhaj documente les initiatives et les pratiques d'ouverture des associations Habitat Jeunes sur leurs territoires. Le mouvement assume de manière croissante une action sur un périmètre élargi, et devient un acteur à part entière de la cohésion sociale.

Espaces de transition entre le cadre individuel et collectif, brassage social des publics, valeurs de l'éducation populaire associant pleinement les jeunes et encourageant à la rencontre, engagement citoyen... les associations Habitat Jeunes ont pu constituer dans de nombreux cas des tiers-lieux avant l'heure, et s'approprient cette approche au service des valeurs du mouvement.



RECENCEMENT DES FINANCEMENTS DES ACTEURS HABITAT JEUNES PORTEURS DE TIERS-LIEUX



Crédit : Antoine Seguin

Financements récurrents

Financements contextuels

Chiffre d'affaires	Gestion locative	Autofinancement
	Restauration	
	Location d'espaces	
	Tourisme (CIS)	
Financements publics socles	PSE	CAF
	AGLS	Etat
	Conventionnements liés à l'orientation de publics	Conseil départemental (ASE)
		PJJ
	Postes FONJEP	DRAJES / SDJES
Subventions complémentaires	Fonctionnement	Collectivités locales / Action Logement / Fondations
	Investissement	
Santé et Handicap	Aide à la vie partagée	Conseil départemental (Habitat inclusif)
	Appels à projets	ARS
		CNAM
Géographie prioritaire	Programme France services	ANCT
	Contrat adultes-relais	ANCT
	Contrat de ville	Intercommunalités
Numérique et action culturelle	Programme Société numérique	ANCT
	Appel à projets	DREETS
		DRAC
Animation d'espaces ouverts et partagés	Agrément Espace de vie sociale (EVS)	CAF
	Fonds FEDER	Union européenne (co-financements régionaux)
	Programmes Nouveaux lieux Nouveaux liens	ANCT

Financements liés à une dynamique tiers-lieu



Financements récurrents confortés par une dynamique tiers-lieu